



acte certifié exécutoire,
transmis en Préfecture le 30 mars 2018
affiché ou publié le vendredi 30 mars 2018
identifiant de télétransmission 073-200069110-20180322-lmc1H20690H1-DE
identifiant unique de l'acte lmc1H20690H1

Extrait du registre des délibérations

Conseil communautaire du 22 mars 2018

n° 032-18 C

Objet : RD - Approbation des budgets primitifs 2018

- date de convocation le 16 mars 2018
- nombre de conseillers en exercice : 82

L'an deux mille dix-huit, le jeudi vingt-deux mars à dix-neuf heures quinze, les membres du Conseil communautaire de Chambéry métropole - Cœur des Bauges, légalement convoqués, se sont réunis à Chambéry, Parc des expositions, Hall des conventions, sous la présidence de Xavier Dullin, président de Chambéry métropole - Cœur des Bauges.

- étaient présents : 62

Aillon-le-Jeune	Philippe Trepier
Aillon-le-Vieux	Christian Gogny
Arith	Pierre Gerard
Barberaz	David Dubonnet - Yvette Fetaz
Barby	Catherine Chappuis
Bassens	Alain Thieffenat
Bellecombe-en-Bauges	Jean-Luc Berthalay
Challes-les-Eaux	Julien Donzel
Chambéry	Josiane Beaud - Driss Bourida - Françoise Bovier-Lapierre - Jean-Benoît Cerino - Aloïs Chassot - Nathalie Colin-Cocchi - Michel Dantin - Jean-Claude Davoine - Christine Dioux - Xavier Dullin - Mustapha Hamadi - Muriel Jeandet - Delphine Julien - Claudette Levrot-Virot - Françoise Marchand - Dominique Mornand - Christian Papegay - Benoit Perrotton - Patrick Roulet - Isabelle Rousseau - Dominique Saint-Pierre - Walter Sartori
Cognin	Suzanne Boucher - Florence Vallin-Balas
Curienne	
Doucy-en-Bauges	Marie Perrier
Ecole	Annick Bonniez
Jacob-Bellecombette	Brigitte Bochaton - Bruno Stellan
Jarsy	Pierre Duperier
La Compôte	Jean-Pierre Fresso
La Motte-en-Bauges	Damien Regairaz
La Motte-Servolex	Luc Berthoud - Christiane Boisselon - Denis Callewaert - Pascal Mithieux - Anne Routin - Sylvie Vuillermet
La Ravoire	Frédéric Bret - Marc Chauvin - Jean-Michel Picot - Françoise Van Wetter
La Thuile	Dominique Pommat
Le Châtelard	
Le Noyer	
Les Déserts	Michel André
Lescheraines	Albert Darvey
Montagnole	Jean-Maurice Venturini
Puygros	
Saint-Alban-Leysse	Michel Dyen
Saint-Baldoph	
Saint-Cassin	Philippe Dubonnet
Sainte-Reine	
Saint-François de Sales	Maryse Fabre
Saint-Jean-d'Arvey	Bernard Januel
Saint-Jeoire-Prieuré	Jean-Marc Léoutre
Saint-Sulpice	Louis Caille
Sonnaz	Daniel Rochaix
Thoiry	
Vérel-Pragondran	Jean-Pierre Coendoz
Vimines	

- conseillers excusés ayant donné pouvoir : 12

de Céline Barniaudy à Michel Dyen - de Jean-Pierre Beguin à Catherine Chappuis - de Henri Dupassieux à Florence Vallin-Balas - de Marie-José Dussauge à Driss Bourida - de Daniel Grosjean à Julien Donzel - de Sylvie Koska à Xavier Dullin - de Anne Manipoud à Alain Thieffenat - de Lionel Mithieux à Jean-Marc Léoutre - de Pierre Perez à Michel Dantin - de Christophe Richel à Frédéric Bret - de Jean-Pierre Ruffier à Françoise Marchand - de Alexandra Turnar à Aloïs Chassot

- conseillers excusés : 8

Philippe Bard - François Blanc - Stéphane Bochet - Jérôme Esquevin - Philippe Gamen - Pierre Hemar - Bernadette Laclais - Gérard Marcucci

GRAND CHAMBERY

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex
04 79 96 86 65 - grandchambery.fr - @GrandChambery - cmag-agglo.fr

Conseil communautaire du 22 mars 2018

délibération n° 032-18 C

objet **RD - Approbation des budgets primitifs 2018**

Jean-Marc Léoutre, vice-président chargé des finances, des transferts de charges, de l'organisation des services et du droit des sols, présente les projets de budgets primitifs 2018 :

- le budget général,
- les deux budgets annexes (transports urbains et ordures ménagères),
- les deux budgets distincts (régies de l'eau et de l'assainissement).

Ces projets ont reçu un avis favorable des différentes commissions.

Le montant du budget primitif 2018 est de 172 899 181,60 € pour le budget général.

Il s'équilibre par section en dépenses et en recettes à :

- 103 908 004,00 € pour le fonctionnement,
- 68 991 177,60 € pour l'investissement.

Le budget annexe transports urbains est de 32 812 115,00 €.

Il s'équilibre par section en dépenses et en recettes à :

- 28 459 115,00 € pour le fonctionnement,
- 4 353 000,00 € pour l'investissement.

Le budget annexe salubrité est de 803 661,00 €.

Il s'équilibre par section en dépenses et en recettes à :

- 688 368,00 € pour le fonctionnement,
- 115 293,00 € pour l'investissement.

Le budget distinct de la régie de l'eau potable est de 26 246 800,00 €.

Il s'équilibre par section en dépenses et en recettes à :

- 15 266 800,00 € pour l'exploitation,
- 10 980 000,00 € pour l'investissement.

Le budget distinct de la régie de l'assainissement est de 28 622 505,00 €.

Il s'équilibre par section en dépenses et en recettes à :

- 16 731 825,00 € pour l'exploitation,
- 11 890 680,00 € pour l'investissement.

Vu les articles L.1612-1 à 20 du code général des collectivités territoriales,

Vu l'avis de la commission des finances du 13 mars 2018,

Le Conseil communautaire de Chambéry métropole - Cœur des Bauges, après en avoir délibéré et à l'unanimité avec 10 Abstentions :

Article 1 : **vote** les budgets primitifs 2018 par chapitre pour le budget général et les budgets annexes et distincts, avec des opérations individualisées pour le budget général et le budget annexe salubrité en section d'investissement, les montants des budgets étant fixés comme indiqué ci-dessus et conformément au rapport de présentation joint,

Article 2 : **précise** que les crédits du budget annexe transports scolaires sont intégrés dans le budget annexe transports urbains, conformément à la réglementation en vigueur. Une délibération du Conseil communautaire clôturera ce budget annexe après l'approbation du compte administratif et l'affectation du résultat 2017.

le président,
Xavier Dullin

Accusé de réception - contrôle de légalité

Nature de l'acte : Délibération

Numéro attribué à l'acte : 032-18 C

Objet de l'acte : RD - Approbation des budgets primitifs 2018

Thème Préfecture : 7 - Finances locales 1 - Decisions budgetaires 2 - Budget primitif 2 - Délibération approuvant le vote du budget primitif

Date de l'acte : 22 mars 2018

Annexe : Rapport de présentation du budget;

Identifiant de télétransmission : 073-200069110-20180322-lmc1H20690H1-DE

Identifiant unique de l'acte : lmc1H20690H1

Date de transmission en Préfecture : 30 mars 2018

Date de réception en Préfecture : 30 mars 2018